



## Association des propriétaires au Domaine Mont-Orford

### **PROCÈS-VERBAL** **Assemblée générale annuelle** **Tenue le 27 avril 2014 de 9h40 à 12h30** **Salle Communautaire de l'Hôtel de Ville d'Austin**

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

Le président du Conseil d'administration, Jean Latrémouille, ouvre l'assemblée à 9h40 en remerciant les participants pour leur présence. Il enchaîne par un mot de bienvenue et invite les membres du conseil d'administration de l'APDMO de se présenter. Madame Lisette Maillé, mairesse de la municipalité d'Austin est invitée à adresser quelques mots.

La mairesse traite de divers sujets dont principalement l'enfouissement des matières résiduelles qui doit être abaissé dans les prochaines années et à cet effet nous présente le bac à compostage résidentiel qui sera distribué gratuitement à tous les résidents au cours de l'été. Elle mentionne également les deux biblioboites installées aux kiosques postaux du Domaine Mont-Orford et au Lac des Sittelles. Elle remercie l'association pour sa collaboration dans divers dossiers municipaux.

#### **2. Attestation de l'envoi de l'avis de convocation et vérification du quorum**

Jean Latrémouille, président, atteste que l'avis de convocation a été envoyé par courriel dans les délais prescrits. Le quorum est atteint puisqu'il est conforme au règlement en vigueur.

#### **3. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée**

*Il est proposé par France Létourneau et secondé par André Lamontagne que Robert Messier et Carole Pigeon agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée générale annuelle.*

*Adopté à l'unanimité*

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Raymond Ouellet et secondé par André Lamontagne que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants à l'item 13- Varia*

- Projet de réaménagement de l'entrée principale (rue des Floralies et chemin North) demandé par Fernand Gagnon
- Réserve préventive (trésorerie) demandé par Jean Latrémouille
- Règlements de la plage demandé par Pierre Michaud

*Adopté à l'unanimité*

## **5. Lecture (si exigée) et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle**

La lecture du procès-verbal n'est pas exigée.

*Il est proposé par Micheline Godin et secondé par Fernand Gagnon d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2013.*

*Adopté à l'unanimité*

## **6. Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune discussion n'est soulevée.

## **7. Présentation et adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 28 février 2014**

Carole Pigeon présente les états financiers qui ne font l'objet d'aucune question.

*Il est proposé par Fernand Gagnon et secondé par Marie-Josée McGowan d'adopter les états financiers se terminant le 28 février 2014 tels que présentés.*

*Adopté à l'unanimité*

## **8. Rapport des activités 2013-2014**

### **Président – Qualité de vie**

**Plage :** Des tuyaux ont été installés de façon permanente le long de la bande riveraine (environ une dizaine) pour permettre aux gens d'y planter leurs parasols. Un espace ombragé a été aménagé à l'automne par le promoteur Monsieur Roch Côté. Une partie du sous-bois a été nivelé, éclairci et du trèfle a été semé afin d'agrandir l'espace-détente. Deux tables à pique-nique sont prévues cet été. Le déplacement des supports à canots est toujours souhaitable mais non encore réalisé.

### **Clôture chemin**

**North :** La clôture a été enlevée au cours de l'été. Des remerciements sont adressés à Fernand Gagnon et Gilles Gagnon.

### **2<sup>E</sup> kiosque postal :**

Ce projet a été annulé compte tenu des critères de Postes Canada qui ne peut séparer les casiers des résidents et non résidents du Domaine. Donc, statu quo pour les casiers postaux du chemin North.

### **Biblioboite :**

Rappel de l'inauguration de la biblioboite qui a eu lieu au kiosque postal le 23 avril 2014. Jean Latrémouille remercie les bénévoles du domaine qui ont été impliqués soit Messieurs Jacques Langevin, Gilles Gagnon et Michel Ducharme ainsi que Madame Micheline Godin. Il rappelle que les tympans (peintures) qui en font partie ont été créés par cinq (5) artistes de la municipalité dont Monsieur Claude Savary résident du domaine. Ceux-ci seront remplacés en alternance.

Madame Godin qui s'est portée volontaire pour la gestion de la biblioboite en explique le fonctionnement.

### **Opération**

**nettoyage :** Plusieurs volontaires ramassent de façon régulière les débris sur le territoire et le président les en remercie.

*Intervention de Madame Denise Lord relativement aux travaux effectués à la plage l'automne dernier sans concertation avec le C.A. de l'APELO. Jean Latrémouille avoue que l'APELO n'a pas été avisée. Il précise que ces travaux d'aménagement avaient été préalablement acceptés par la municipalité et qu'ils ont été effectués selon les règles de l'art. Aussi, Gilles Gagnon mentionne que certains membres de l'APELO sont venus constater les travaux et rien ne laissait présager une objection à cet effet. Toutefois, le président offre, au nom de l'APDMO, ses excuses pour l'omission de consultation auprès de l'APELO.*

### **Relations**

#### **APELO :**

Gilles Gagnon relate qu'un comité mixte a été formé et après plusieurs discussions et échanges entre les parties l'automne dernier, une entente a été convenue. Toutefois, celle-ci doit être entérinée par les membres de chacune des deux associations lors de leurs assemblées annuelles respectives.

Plusieurs questions furent soulevées parmi les membres présents quant à la pertinence de modifier la cotisation et l'incertitude des effets positifs sur le recrutement des membres. La résolution suivante fut proposée par Johanne Potvin et secondée par André Lamontagne. Toutefois, le CA de l'APDMO devra faire rapport lors de la prochaine assemblée annuelle des résultats quant à l'efficacité du recrutement.

#### **IL EST RÉSOLU QUE**

***Le coût de l'adhésion à l'APDMO seule soit de 35 \$.***

***Le coût de l'adhésion soit de 30 \$ lors d'adhésion double (APELO et APDMO).***

*Adopté à l'unanimité*

### **Affaires municipales**

André G. Carrier réitère l'importance de la représentativité de l'Association auprès de la municipalité. Les sujets mentionnés sont les suivants :

- Ajout de deux lampadaires dans le domaine;
- Asphaltage de l'entrée du kiosque postal (chemin Hopps);
- Fauchage des fossés;
- Signalisation : pancartes redressées;
- Suivi de la qualité de l'eau à l'étang McKay : Subvention de 550 \$ annuellement;
- Biblio-boîte;
- Capsule temporelle.

## **Environnement**

Diane Brochu informe les membres de l'évolution du dossier relatif aux poissons rouges d'un étang privé. L'APDMO a été informée que le dossier ne relève pas de la municipalité mais du Ministère du Développement Durable et de la Faune et que celui-ci devrait prendre position dans les prochains mois.

Elle fait état des coupes du roseau commun qui ont eu lieu dans divers fossés sur le territoire à l'été 2013 par Jean Latrémouille et Gilles Gagnon. Elle demande aux propriétaires d'être vigilants et de les couper lorsqu'ils en voient préférablement en début de saison avant la floraison.

Elle rappelle également la chronique du dernier bulletin qui traite de la petite pervenche, une espèce envahissante qu'il faut surveiller de près.

André Carrier informe les membres des analyses effectuées sur la qualité de l'eau de l'étang McKay. Depuis 2011, quatre (4) prélèvements sont effectués chaque année. Les résultats obtenus en septembre 2013 sont encourageants et démontrent une légère amélioration par rapport à ceux de l'année 2012.

## **Communications**

France Létourneau rappelle la production de deux bulletins envoyés par courriel aux membres ainsi qu'une invitation à l'activité sociale 2013.

## **9. Période de questions**

Aucune question ne fut soulevée.

## **10. Ratification des actes posés par le conseil d'administration durant l'exercice 2013-2014**

*Il est proposé par Denise Tessier et secondé par Jacques Langevin de ratifier les actes posés durant l'exercice 2013-2014.*

*Adopté à l'unanimité*

## **11. Affaires nouvelles 2014-2015**

### **Plan d'action de l'étude environnementale par Jean-François Martel**

- Poursuivre les analyses sur la qualité de l'eau de l'étang McKay;
- Relevés bathymétriques seront effectués par des bénévoles;
- Des accroche-portes seront distribués au cours de l'été pour sensibiliser les résidents à la protection de l'environnement;
- Plan de gestion des fossés du domaine et suivi du projet-pilote au Lac des Sittelles.

### **Cotisation annuelle (voir item 8 – Relations APELO)**

#### **Vie associative**

- Traversée du lac O'Malley le samedi 26 juillet 2014 à 14h00
- Fête des voisins à 16H00
- Invitation sera lancée à tous les membres APDMO-APELO

## Affaires municipales

- Consultation publique sur le plan d'urbanisme
- Changements majeurs à venir dans la gestion des matières résiduelles
- Mise à jour du schéma de couverture de risques de la MRC pour tenir compte gazoduc, chemins de fer, forêts, etc.

### 12. Élection des administrateurs

Le président mentionne que Pierre-Paul Lavoie, qui ne pouvait être présent à l'assemblée, désire reconduire sa candidature pour l'exercice 2014-2015. Le président demande aux membres actuels du CA s'ils souhaitent poursuivre leurs travaux au CA.

- **Élection des administrateurs pour l'année 2014-2015 :**

- Renouvellent leurs mandats :
  - André Carrier
  - Jean Latrémouille
  - Robert Messier
  - Gilles Gagnon
  - Diane Brochu
- Ne renouvellent pas leurs mandats :
  - France Létourneau
  - Carole Pigeon

Le président mentionne que deux postes sont à combler et invite les membres qui le désirent de poser leur candidature. Aucune candidature n'est soumise. Par contre, Micheline Godin a offert sa collaboration pour différents comités dont l'activité estivale.

Sylvie Desroches demande d'ajouter au procès-verbal des remerciements adressés aux membres sortant du conseil.

### 13. Varia

#### 13-1 Règlements de la plage :

Pierre Michaud demande au C.A. d'approcher DMO Inc. afin que lors de l'adhésion à la plage, une copie de la réglementation (le cas échéant) soit remise aux utilisateurs de la plage. Le conseil accepte la demande.

#### 13-2 Réserve préventive

Le président présente à l'assemblée le point suivant :

**ATTENDU QUE** l'actif de l'APDMO est au 28 février 2014 de 5 603 \$ et en légère et constante progression depuis 2010

**ATTENDU QUE** les membres de l'APDMO désirent assurer la pérennité de l'association

**ATTENDU QUE** les membres désirent protéger les administrateurs de l'APDMO

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Josée McGowan et secondé par France Gauthier qu'une réserve de 3 000 \$ soit maintenue, en tout temps, en encaisse pour faire face à d'éventuels imprévus majeurs.

*Adoptée à l'unanimité*

*Jean-François Martel mentionne qu'une OSBL (Association du Lac Gilbert) aurait obtenue par l'entremise de l'Union des Municipalités du Québec une assurance responsabilité des administrateurs moyennant une prime raisonnable (plus ou moins 300 \$ annuellement). Le CA s'engage à faire les démarches en ce sens.*

### **13-3 Aménagement de l'entrée du domaine - Des Floralties et chemin North**

Il est proposé par Fernand Gagnon et secondé par Claire Lamontagne qu'un groupe de travail soit formé pour étudier le réaménagement de l'entrée du domaine. Ce groupe sera constitué de membres et de membres du CA et présentera différentes alternatives assorties d'un budget pour chacune.

Le conseil statue qu'il est prêt à recevoir ces propositions et s'engage à effectuer un sondage auprès des membres. L'objectif du sondage étant de connaître l'intérêt des membres vis-à-vis chacun des scénarios et leur engagement financier par écrit afin que ce projet s'autofinance sans engagement de coûts pour l'APDMO.

*France Gauthier demande la parole pour présenter un nouveau point qui n'a pas été adopté à l'ordre du jour et qui n'a pas été ajouté à l'item « Varia ». Toutefois, le conseil accepte d'entendre Madame Gauthier et,*

Il est proposé par France Gauthier et secondé par Fernand Gagnon que le Conseil d'administration de l'APDMO s'engage à

- recevoir et examiner une analyse qui aura été effectuée par un comité indépendant (i.e. aucun membre des conseils d'administration) sur la pertinence et la faisabilité de regrouper les 2 associations (APDMO et APELO) en une seule association représentant les propriétaires dont les propriétés / terrains sont situées sur le territoire constitué du Domaine Mont-Orford et du bassin versant du lac O'Malley
- commenter cette analyse à la prochaine assemblée générale annuelle des membres au printemps 2015

En contrepartie, le comité indépendant représenté par madame France Gauthier s'engage à

- présenter cette même résolution lors de l'assemblée générale de l'APELO qui se tiendra le 25 mai 2014
- soumettre les résultats par écrit de son analyse respectivement au conseil d'administration de l'APDMO et au conseil d'administration de l'APELO au plus tard le 15 janvier 2015.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, il est proposé par Jacques Langevin et secondé par France Létourneau de lever l'assemblée à 12H30.